

## FICHE ACTION

→ A compléter et retourner par courriel à : [ce.perseval@ac-lille.fr](mailto:ce.perseval@ac-lille.fr)

**INTITULE DE L'ACTION :** Coopération et coéducation au service de l'école

### Résumé de l'action (5 lignes maximum)

Inviter les familles d'élèves en difficultés scolaires et/ou en situation de décrochage à participer à des actions, débats, ateliers...avec leurs enfants. Rétablir un lien positif entre l'école et la famille. L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants est essentielle pour la persévérance scolaire ainsi que pour la réussite de chaque élève. L'accompagnement des familles est une mission prioritaire de l'école.

## ❖ PRESENTATION DE L'ACTION

### ■ S'agit-il d'une action nouvelle : OUI / NON

En cas de reconduction, préciser :

-> date de première mise en place :

-> financements mobilisés (financeur et montant) :

### ■ Objectifs opérationnels poursuivis

- 1 Créer une alliance éducative avec les parents afin de construire ensemble le parcours de l'élève
- 2 Améliorer et développer la communication au sein du réseau d'éducation prioritaire entre les partenaires.
- 3 Proposer des outils qui favorisent les apprentissages scolaires et un suivi effectif à la maison
- 4 Améliorer l'estime de soi et le développement personnel

### ■ Changements/résultats attendus

- Diminuer le nombre d'élèves décrocheurs
- Réconcilier les familles avec l'école
- Améliorer l'égalité des chances
- Favoriser l'épanouissement et l'attitude volontariste des élèves.
- Diminuer es conseils de discipline.

## ■ Description de l'action

*Expliquer de façon concrète comment l'action sera mise en œuvre en détaillant par sous-actions le cas échéant*

Une fois les élèves sélectionnés, les parents sont personnellement contactés et reçus afin de s'engager dans le projet de coéducation. Plusieurs interventions leur seront proposées.

- **Intervention du CIDFF**, le 7 novembre.

Sous forme de jeu de société, les parents seront sensibilisés aux droits des familles. Co-intervention d'une juriste du CIDFF, de la CPE et d'une enseignante.

- **Bouger en famille, avec l'association PREVART**

Renforcer le lien parent-enfant. Faire entrer les parents dans l'école par le biais d'un partage parent-enfant ayant pour thème le sport et la nutrition. Permettre aux parents de découvrir les structures et les organisations du collège. Par groupes, les enfants et leurs parents vont partager des activités sportives et préparer ensemble un goûter équilibré (3 mercredis après-midi de 3h, 2 intervenants, 1 diététicienne – 1 éducateur sportif – la CPE - l'enseignante – PE SEGPA. 1 intervention par période à partir de janvier).

- **Ciné-sandwich**

Projection d'un film portant sur la parentalité suivi d'un débat autour du film co-animé par l'équipe du collège et le « point écoute jeunes ». Moment de convivialité avec un repas sandwiches confectionnés par les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA offerts aux participants. Le groupe de parents peut-être élargi en invitant les parents d'élèves de classes ciblées en fonction du thème du film. Aide du REAAP dans la mise en place du ciné-sandwich et dans le choix du film.

- **Mise en place d'un livret d'accueil** pour l'élève et sa famille avant l'arrivée au collège (Organigramme - les changements par rapport à l'école élémentaire - règlement intérieur - conseils d'organisation - participation à la vie du collège).

Ce livret présenté et distribué aux parents de CM2 par le coordonnateur REP lors des réunions de parents CM2.

## ■ Calendrier de l'action

*Préciser la date de début et la date de fin de l'action*

Du 04 novembre 2016 au 30 mai 2017

## ■ Public cible

Définir le public cible (*élèves, parents, personnels...*) :

Les actions concernent les élèves « fragiles » scolairement et les élèves « décrocheurs », ainsi que leurs parents.

Précisez les caractéristiques du public cible :

*Pour les élèves, expliquer sur quel(s) critère(s) ils seront identifiés en termes d'exposition au risque de décrochage scolaire*

- Elèves en difficultés en 6ème, élèves dont les résultats scolaires chutent brusquement
- Elèves au parcours de vie « perturbés »
- Elèves présentant des problèmes de comportement, violence inhabituelle
- Elèves aux absences répétées et non justifiées

Comment le public est-il repéré et sélectionné :

- Elèves repérés en conseils de cycle 3 et dont les parents acceptent de s'engager dans une démarche de coéducation.
- Propositions de l'équipe éducative lors des conseils de classe : élèves répondant aux critères précités et dont les parents acceptent de s'engager dans une démarche de coéducation.

Nombre estimé de participants sur la durée totale de l'action :

30 élèves ciblés actions parentalité et leurs parents (1 parent présent par enfant, donc 30 parents).

## ■ Moyens nécessaires à la réalisation de l'action

Personnels mobilisés à l'interne (*préciser leur fonction et leur statut*) :

2 CPE, coordonnatrice REP, PE SEGPA, infirmière, assistante sociale.

Partenaires (préciser lesquels, si possible leur statut, les modalités et la plus-value attendue du partenariat)

- Point écoute jeunes, Maison de la parentalité de l'Artois, antenne de Béthune. Partenaire local qui possède une solide connaissance du secteur et des familles / Personnel qualifié / Peut permettre de renouer avec les familles / Suivi extérieur possible pour les familles, possibilité de réorientation des parents et Co-intervention lors de ciné-débats.

- Prevalt (Prévention Artois)- ateliers Diététique.

L'association Prévention Artois est une Plateforme Santé, structure intermédiaire de ressources, de développement et d'innovation de projets de Santé Publique. Elle est constituée entre autres de diététiciens et d'éducateurs sportifs.

- Mairie de Noeux (CCAS), partenaire du réseau d'éducation prioritaire. Coordination des actions dans le cadre des comités de pilotage REP.

- Cidff : Le Centre d'information des droits des femmes et de la famille développent des actions auprès des familles. Ils s'inscrivent dans les dispositifs locaux des réseaux d'aide et d'appui à la parentalité - REAAP. Ils veillent à promouvoir l'égalité des rôles parentaux au sein des familles, notamment par des actions encourageant les pères à s'impliquer d'avantage auprès de leurs enfants.

- Reaap 62 : Ce réseau réunit des parents, des professionnels, des institutions, des associations... autour d'une même idée : les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Le réseau parentalité joue un rôle de mise en relation avec les partenaires.

Moyens matériels nécessaires à la réalisation de l'action :

- Intervention du cidff : papier paperboard, crayons, plaquettes de communication, frais de réception
- Interventions « bouger en famille » : frais de confection goûter, petit matériel de cuisine (verrine, petites cuillères en plastiques, vaisselle à emporter)
- Lecture en réseau : livres portant sur les activités avec les enfants
- Ciné-sandwich : achat du film, frais de projection, frais de réception (sandwiches et boissons pour tous les participants)
- Livret d'accueil : frais d'impression couleur.

### ■ Aspects innovants de l'action

- Créer du lien entre les partenaires de l'éducation prioritaire
- Projet qui replace l'enfant et sa famille acteur du parcours de l'élève
- Prise en charge globale de l'élève

### ■ Productions ou livrables attendus

(Exemples : ressources pédagogiques, livrets, photos, vidéos, blog, exposition...)

**Important : les productions générées par l'action sont la propriété de Perseval et feront l'objet d'une valorisation et d'une diffusion sur le site académique**

- Livret de rentrée 6ème
- Communication sur le site de l'académie, de l'ENT, le site du REAAP et dans les médias locaux
- Demande de présentation de l'action sur le site Alain Savary (IFE)

❖ **SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION**

■ **Indicateurs de réalisation et de résultat**

Dans le cas où l'action cible des élèves, des indicateurs PERSEVAL devront obligatoirement être pris en compte

<i>Indicateurs de réalisation</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
<p><i>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</i>                      Assiduité ou                      Nombre d'entretiens/rencontres pour les actions relevant d'un suivi individuel</p>	<p><i>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</i>                      Taux de poursuite d'études                      -&gt; au terme de l'action  <b>Valeur cible à compléter : 100%</b>                      -&gt; à 6 mois  <b>Valeur cible à compléter : 100%</b>                      -&gt; à 12 mois  <b>Valeur cible à compléter : 95%</b></p>
<p><i>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de familles adhérant à l'action après entretien individuel</li> <li>- Taux de présence aux actions</li> <li>- Enquête de satisfaction après chaque action</li> </ul>	<p><i>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur en fonction des résultats attendus et en précisant une valeur cible à atteindre) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'absences des élèves en baisse de plus de 50% pour les absences non justifiées.</li> <li>- Présence des parents aux réunions parents-professeurs.</li> <li>- Amélioration des résultats scolaires</li> <li>- Obtention du DNB ou du CFG</li> <li>- Validation du socle commun</li> </ul>

## ❖ COMMUNICATION

### ■ Expliquer de quelle manière sera assurée l'information relative au cofinancement européen de l'action auprès des bénéficiaires, intervenants et partenaires

- Affichage lors de chaque action
- Présentation du dispositif au début des actions
- Présence sur l'ENT
- Présentation lors des conseils d'administration
- Utilisation du kit de communication et des objets promotionnels

## ❖ PRISE EN COMPTE DES TROIS PRIORITES TRANSVERSALES

### ■ Priorité 1 : égalité filles / garçons

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique  secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique : Taux de décrochage scolaire plus important chez les garçons : réfléchir sur le rapport au savoir, lutter contre les stéréotypes.

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI  NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

- Entretiens individuels diagnostiques et bilans parent/ enfant :
- Ciné-sandwich : film choisi parmi les propositions « 100 films pour lutter contre les stéréotypes » sur le site de la fédération des œuvres laïques.

### ■ Priorité 2 : non discrimination / égalité des chances

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique  secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique : Rendre l'élève acteur de sa scolarité en rétablissant le lien école / famille, favorable à la réussite scolaire et à la poursuite de la scolarité.

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI  NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

- Intervention du CIDFF pour informer les parents des droits de la famille
- Entretiens avec parents et enfants : présentation du parcours avenir.

■ **Priorité 3 : développement durable**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique  secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique : Atelier nutrition parent/ enfant PREVART : parler des modes de consommation

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI  NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

- Confection d'un goûter équilibré, pas cher et éco-responsable